

DEPARTEMENT DE LA SOMME ARRONDISSEMENT D'ABBEVILLE CANTON DE RUE Nombre de conseillers : En exercice : 13 Présents : 08 Votants : 11 Date de convocation : Le 13 décembre 2025 Date d'affichage : Le 22 décembre 2025 ----- DELIBÉRATION N° 80/2025 Décision Modificative n° 5 au budget primitif 2025 eau et assainissement -----	Commune de LONG (80510) EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 DECEMBRE 2025 L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept décembre à 20 heures, le Conseil Municipal de la Commune de LONG s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale en date du 13 décembre 2025, sous la présidence de Jean-Marie PECQUET, Maire. Etaient présents : Jean-Marie PECQUET, Alain COPIN, Aude PETIT, Tanguy LADRIERE, François BLIN, Nadia GUILBERT, Perrine RETOURNÉ, Francis LÉPINE. Etaient absents excusés : Jean-Noël FOSSATI qui a donné pouvoir à Francis LÉPINE Jean-Pierre VARLET qui a donné pouvoir à Alain COPIN David PERTUÉ qui a donné pouvoir à Nadia GUILBERT Etaient absents : Olivier FEREZ et Xavier HENRY. Tanguy LADRIERE a été élu secrétaire de séance. ----- La séance étant ouverte, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que suite aux différentes décisions du Conseil Municipal intervenues depuis le vote du budget primitif 2025 sur le dossier assainissement, il y a lieu de modifier le budget primitif 2025 du service eau et assainissement afin d'y inscrire les dépenses se rapportant aux travaux et contrôles extérieurs des tranches de collecte 3 et 4 ainsi qu'à la maîtrise d'œuvre des tranches de collecte 4 et 5 ; les recettes obtenues pour ces travaux (DETR et Agence de l'Eau) sont également à inscrire. Les modifications à apporter sont les suivantes : <table><tr><td>Section d'investissement – Dépenses</td><td>+ 645 786 €</td></tr><tr><td>Article 203 – Frais d'études</td><td>+ 38 434 €</td></tr><tr><td>Article 2315 – Installations techniques</td><td>+ 607 352 €</td></tr><tr><td>Section d'investissement – Recettes</td><td>+ 645 786 €</td></tr><tr><td>Article 1318 – Subventions d'équipement</td><td>+ 491 406 €</td></tr><tr><td>Article 16878 – Autres dettes</td><td>+ 154 380 €</td></tr></table> L'impact sur la maquette budgétaire figure en annexe de la présente délibération. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés, accepte la modification du budget primitif 2025 eau et assainissement qui vient de lui être présentée. Pour extrait conforme,  Le Maire, Jean-Marie PECQUET	Section d'investissement – Dépenses	+ 645 786 €	Article 203 – Frais d'études	+ 38 434 €	Article 2315 – Installations techniques	+ 607 352 €	Section d'investissement – Recettes	+ 645 786 €	Article 1318 – Subventions d'équipement	+ 491 406 €	Article 16878 – Autres dettes	+ 154 380 €
Section d'investissement – Dépenses	+ 645 786 €												
Article 203 – Frais d'études	+ 38 434 €												
Article 2315 – Installations techniques	+ 607 352 €												
Section d'investissement – Recettes	+ 645 786 €												
Article 1318 – Subventions d'équipement	+ 491 406 €												
Article 16878 – Autres dettes	+ 154 380 €												